

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1932-1933)
Heft: 19-20

Rubrik: Journal Élite-Films

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL ÉLITE-FILMS

Sous l'énergique direction de M. Vassali, l'Elite-Films, à Genève, poursuit son magnifique effort pour offrir à nos directeurs de cinémas des productions 100 % françaises et allemandes de premier choix, dotées d'un scénario captivant, d'une mise en scène soignée, bref, capables de contenter le public le plus difficile.

Voyons aujourd'hui quelques-uns de ces films :

Le Beau Danube Bleu, Symphonie Tzigane. — Quand le metteur en scène H. Wilcox entreprend de réaliser le film **Le Danube Bleu, Symphonie Tzigane**, il voulut absolument que tous ceux qui seraient appelés à collaborer à son œuvre soient non seulement originaires du pays, mais encore imprégnés de son esprit, de ses traditions, et en présentent en quelque sorte le type le plus racé, le trait le plus caractéristique. C'est ainsi qu'après avoir choisi entre mille candidats Joseph Schildkraut, il l'enoya pour un long séjour en Hongrie.

L'artiste qui interprète le rôle d'officier est un ancien lieutenant hongrois ; sa tenue, son aisance, montre avec une rare vérité ce qu'était le militaire de l'ancienne armée impériale.

Quant à la jeune danseuse interprétée par Dorothy Boucher, bien que d'origine française, elle a passé presque toute sa vie en patrie bohème. Au sujet de cette jeune artiste, qui est une des révélations du film, notons que c'est son premier rôle cinématographique et que, selon la bonne tradition, elle voulut et obtint pour son coup d'essai un coup de maître.

De toutes les femmes que le cinéma a, pour les avoir appelées à lui, révélées aux foules, Brigitte Helm est bien une de celles dont on n'oubliera jamais les diverses créations. Que ce soit dans **Métropolis**, dans **Mandrake** ou bien plus récemment dans **Gloria**, nulle de ses créations ne fut passée sous silence.

Femme étrange, au charme ensorcelant, elle est certainement celle qui justifie le mieux cette expression aujourd'hui si souvent employée « sex appeal ».

Le rôle qu'elle s'est vue attribuer dans son nouveau film **Le Danube Bleu, Symphonie Tzigane** est encore une fois celui de « vamp », tueuse de rêves, briseuse de cœur, qui ne saurait passer sans semer le malheur, le désespoir, la haine et tout cela pour la seule volonté d'inspirer un désir.

Singulière destinée, et si l'on songe que Brigitte Helm après avoir, très jeune, contracté un romanesque mariage d'amour, forme aujourd'hui avec son mari, le plus heureux couple du monde.

Voici d'ailleurs le début du scénario de ce grand film :

C'est la fête de la nouvelle lune ! Feux de joie, rires, danses et surtout musique, les tziganes en ce jour solennel pour eux, célèbrent selon leur goût le renouveau de l'année.

Et tout n'est-il pas à la joie pour eux puisque Sandor le guitariste aime la belle danseuse Yutka qui lui rend son amour.

Cependant, devant la tribu en liesse passe une belle écuyère qui paraît égare. Elle se renseigne auprès du chef qui l'écoute distraitemen.

Frappée par l'altière beauté de San-

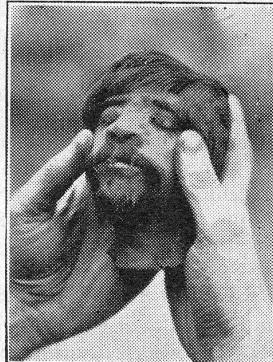
dor, la Comtesse prie les tziganes de venir jouer les plus beaux morceaux de leur répertoire au cours d'une grande soirée qu'elle organise pour le lendemain.

Pendant cette fête, l'hôtesse se sent de plus en plus attirée par Sandor et soudain l'invite à venir, la nuit, jouer de sa guitare pour elle... seule.

Hélas ! Yutka surprend ce rendez-vous et folle de douleur s'enfuit.

Mais l'écran vous dira mieux encore toute la beauté du poème visuel inspiré par la magie de la musique tzigane et bohémienne, leit motiv et tout puissant appel au souvenir comme au cœur de ceux qui aimèrent, inoubliable refrain, thème du film magistral que nous vous présentons.

Au Pays du Scalp. — Ce film a été vécu et tourné par un voyageur dont la renommée est grande, non seulement



Au pays du Scalp.

dans sa patrie, la Belgique, mais chez les géographes et les ethnographes du monde entier.

Le marquis de Wavrin a consacré près de douze années à explorer l'Amérique du Sud inconnue. Son dernier voyage, de mai 1926 à juin 1930, lui a valu de la Société de Géographie la médaille d'or du prix Bonaparte-Weiss. Des dangers courus et des épreuves subies, lorsqu'il pénétrait, seul européen, à travers un pays vierge, jusque chez les indiens les plus primitifs du globe, l'explorateur ne permet pas qu'on parle. Mais sur ce que ses yeux ont vu, il a rapporté 20.000 mètres de film, et ceci n'est pas le moindre miracle de cette extraordinaire aventure.

De ces documents, inappréciables pour la science, l'auteur a bien voulu laisser choisir les plus saisissants. Albert Cavalcanti, assisté de Paul Raibaud, en a assuré la présentation. On lui saura gré d'avoir dédaigné tous les artifices qui déshonorent trop de prétendus documentaires et d'avoir respecté la magnifique sincérité de la relation du marquis Wavrin.

Pour l'accompagnement musical, il a trouvé en Maurice Jaubert le plus intelligent et le plus artiste des collaborateurs. La partition utilise, quand il y a lieu, des thèmes indiens, incasques, brésiliens ou hispano-américains, qui recréent la couleur locale, et elle sait accompagner en sourdine le commentaire parlé, dès que celui-ci devient nécessaire. La longueur du film est de 2200 mètres.

Son Altesse l'Amour est un film de Joë May, mis en scène par Erich Schmidt et dont l'adaptation française est de René Pujol. Sa distribution comprend : Annabella, Annette ; Marie Laure, Grand'mère ; Greth Theimer, Monique ; André Lefaur, Ducharme ; Roger Tréville, Fred ; Alerme, Jules ; André Dubosc, Emile, Prince, Ernest.

Le scénario est excellent, comme vous pouvez en juger :

Fred Leroy n'a pas, dans l'usine Leroy frères et Cie, la situation qui lui revient de droit. Son frère ainé, Jules, incapable et nonchalant, se réserve la meilleure part des bénéfices.

Pour se consoler d'une telle injustice, Fred s'adonne au plaisir.

Annette Weber, fille d'un ancien clown de cirque, est barmaid dans un établissement de nuit où fréquente beaucoup le jeune industriel. Fraîche et jolie, elle fait tourner bien des têtes. Certain baron Ducharme est particulièrement empressé auprès d'elle. Mais son cœur, fait pour l'amour, reste insensible aux oïillades et aux avances de ce vieux beau. Fred, par contre, lui paraît très agréable. Pourtant quand, à la suite d'un pari, il lui demande de laisser ses cocktails pour venir danser avec lui, elle s'y refuse gentiment ; il insiste ; elle va enfin céder, mais à une toute petite condition, c'est que le jeune homme lui offrira... sa main. Confus, Fred bat prudemment en retraite.

Le lendemain, il a une explication avec son frère : il en a assez de faire marcher l'usine sans lui profit pour lui. S'il n'obtient pas satisfaction, il ira chez un concurrent.

Le lendemain, à l'Assemblée générale, la requête de Fred est accueillie comme on devine. Cependant, si le cadet des Leroy accepte d'épouser la vieille Mme de la Roche et ses millions, on pourra peut-être voir.

Eccœuré, Fred est allé offrir sa main à la gracieuse Antoinette. La nouvelle du prochain mariage parvient aux oreilles de Jules. Il faut prévenir tout de suite ce scandale ; un seul moyen : accorder au jeune homme ce qu'il demande. Mais le scandale éclate quand même, au cours d'un banquet ministériel qui réunit les membres du conseil d'administration. Cependant Fred, bien qu'il aime vraiment la petite barmaid, se laissera enfin flétrir et signera l'engagement de renoncer à elle.

Un gala a été organisé pour fêter la nomination comme directeur de l'usine du plus jeune des Leroy. Annette qui s'est glissée dans la salle, grâce à la complicité de Monique, la fille de Jules, en profitera pour faire un escandale et dire son fait au fiancé parjure.

Fred a cherché, mais en vain, à renouer avec Annette. Puis, il est parti pour Venise à la recherche du plaisir et de l'oubli. Là-bas, il apprend, incognito, que son ancienne fiancée doit épouser le lendemain à Paris le baron Ducharme. Il revient en hâte, trop tard pourtant. Quand il arrive à la mairie, les signatures sont déjà échangées.

Que faire ? Il a trouvé un moyen fort ingénieux que grâce à la complicité de « Son Altesse l'Amour », il pourra mettre à exécution pour la joie des spectateurs et au grand désespoir du baron Ducharme, une dernière fois bafoué...

Louis Mercanton vient de mourir

Une triste nouvelle nous est parvenue en cours d'impression: Louis Mercanton, l'excellent metteur en scène suisse qui attacha son nom à tant d'œuvres cinématographiques de grande classe, est mort à l'âge de cinquante-trois ans.

Hier encore, on pouvait voir aux studios de Saint-Maurice, Louis Mercanton, le visage éclairé d'un bon sourire, poursuivant la mise en scène de *Passionnément*. Et ceux qui avaient l'occasion de l'approcher admiraient une fois de plus la maîtrise calme et bienveillante avec laquelle il s'acquittait de sa tâche délicate. Nul n'aurait pu songer que Mercanton, encore plein de vie, à l'apogée de son talent, allait disparaître aussi soudainement.

Un bref coup de téléphone adressé à la direction des studios annonçait la fatale nouvelle: Louis Mercanton avait, au cours de la nuit, succombé à une embolie.

Les mots manquent pour exprimer la douleur éprouvée par tous ceux qui partageaient son existence quotidienne. Cœur d'or, bienveillant, indulgent, possédant toutes les qualités, Louis Mercanton était adoré de tous: artistes, auteurs, état-major des studios, tout le monde, depuis le plus modeste machiniste jusqu'aux plus célèbres vedettes, éprouvaient pour l'homme bon et loyal qu'était Louis Mercanton un profond attachement et une très grande sympathie.

Sa mort met en deuil le monde du Cinéma, où il ne comptait que des amis.

M. Louis Mercanton était originaire de Cully, mais il était né en Angleterre. Son père, Louis Mercanton, avait été directeur de l'Hôtel Beau-Site, à Lausanne, puis il avait été appelé à la direction d'un grand hôtel, à Londres. Il était le frère de M. le Dr Mercanton, décédé dernièrement à Lausanne, et le cousin de M. Paul-Louis Mercanton, le distingué professeur lausannois.

Son fils, le jeune Jean, est déjà un excellent artiste de cinéma, que nous avons eu l'occasion d'apprécier dans plusieurs films dernièrement à Lausanne.

M. Louis Mercanton possédait des vignes à Cully; il aimait le canton de Vaud et espérait prendre bientôt sa retraite pour venir finir ses jours à Lausanne. Il était un des rares Vaudois qui ont réussi à s'assurer une place en vue dans les studios.

Après des débuts au His Majesty's Theatre de Londres, où il était directeur de la scène, il fut un des premiers à se consacrer à la mise en scène cinématographique. Maints films muets, avant, pendant et depuis guerre, ont affirmé sa réputation. Dès l'avènement du film parlant, il mit en scène *Le Mystère de la Villa Rose*, une des premières productions parlantes, et fut engagé aussitôt aux studios Paramount, où il devait accomplir une brillante carrière. Des sketches, *La Lettre, Chérie, Marions-nous, Il est charmant*, affirmèrent sa maîtrise, son indiscutable bon goût, sa parfaite connaissance

de la difficulté technique du cinéma parlant.

Il meurt, au moment où il dirigeait la mise en scène d'un nouveau film: *Passionnément*. Et si l'on ne craignait d'avoir recours à une comparaison trop usée, on pourrait dire, sans crainte de démentir, qu'il tombe en pleine bataille, comme un bon soldat qui a toujours fait vaillamment son devoir.

Avec Louis Mercanton disparaît un pionnier du cinéma, un de ceux dont le mérite ne s'est jamais démenti, qui a su s'adapter à l'évolution de l'art cinématographique dont il avait pénétré tous les secrets et toutes les ressources.

A sa famille, à son fils, le petit Jean, qu'il adorait, nous adressons l'expression de nos condoléances émues. Tous ceux qui ont connu Louis Mercanton ressentiront douloureusement la peine que cause sa brutale disparition.

Quand on pense à nous...

Evidemment, le cinéma continue à avoir la réputation d'enrichir très rapidement son homme. C'est pourquoi ne doit-on pas s'étonner de lire dans le projet de « Loi sur l'assistance publique et la protection de l'enfance » du libre canton de Vaud, les articles suivants, que nous livrons à votre méditation :

Tit III

RESSOURCES FINANCIÈRES

d) Taxes cantonales sur les spectacles

Art. 91. — Il est créé une taxe cantonale sur les représentations théâtrales, cinématographiques, sportives ou foraines, cirques, ménageries, jeux, concerts, bals, soirées, kermesses, etc., soumis à une autorisation de police et pour lesquels il est prévu une finance d'entrée.

Art. 92. — Cette taxe est de 10 % de la finance d'entrée complète.

Art. 93. — Le Département de l'intérieur peut exonérer de tout ou partie de la taxe les manifestations en faveur d'œuvres de bienfaisance.

Art. 94. — La taxe est perçue en sus de la finance d'entrée par les soins de l'autorité communale à laquelle l'Etat remet les estampilles nécessaires. La commune retient les frais de perception dans des conditions déterminées par le règlement.

Art. 95. — Le produit net de cette taxe est versé à l'Etat et attribué par lui à la caisse de l'Assistance publique pour les quatre cinquième, aux établissements hospitaliers officiels pour l'autre cinquième.

Ajoutons que cette nouvelle taxe de 10 % est à ajouter à la taxe communale déjà existante...

Mais ne nous frappons pas. Cette loi n'est pas encore en vigueur, étant donné qu'il semble y avoir une majorité pleine de bon sens pour lui faire l'enterrement de première classe qu'elle mérite. Cependant, ouvrons l'œil.

Les nouvelles à sensation

Il arrive, trop souvent hélas, que des correspondants — collaborateurs occasionnels, dans la majorité des cas, de journaux quotidiens — se croient obligés de grossir certains incidents d'importance quasi-nulle, pour en faire des drames à sensation. L'autre jour, parce que trente centimètres de film avaient brûlé à Nyon, on parlait d'*« incendie d'un cinéma »* avec évacuation de la salle d'une foule effrayée !!! Voici la dernière histoire, qui a fait naturellement le tour de la presse, pour la plus grande joie des cinéphobes :

De jolies mœurs

(Corr. part.). — Il n'est question, à Brigue, que d'un scandale qui a éclaté la semaine dernière dans un cinéma de la localité. Un directeur étranger de cinéma aurait attiré une jeune fille simple d'esprit et l'aurait fait danser dans une tenue fort indécente, devant un public de jeunes gens. Si le fait est exact, il faut espérer que les autorités ne craindront pas d'agir avec la dernière vigueur. On ne saurait tolérer dans notre pays des mœurs d'une telle nature.

Nous avons pris immédiatement des renseignements sur les lieux. M. Tichelli, directeur du cinéma Orient, à Brigue, mis en cause, a bien voulu nous envoyer un long rapport qui réduit à sa plus simple expression ce pseudo scandale, œuvre de jalouse, qui aura son épilogue auprès des autorités de Brigue et au sein de l'Association Cinématographique Suisse Romande. Disons seulement que cet incident a eu pour base le fait qu'une danseuse a tenu à montrer ses talents dans la salle de M. Tichelli, ceci afin d'obtenir un engagement. Ses danses — très ordinaires — eurent lieu dans une tenue fort décente, plus habillée même que quantité de danseuses qui évoluent journallement sur les scènes de nos grandes villes. Par hasard, il se trouvait dans la salle, en même temps que le directeur, deux jeunes gens de dix-huit et vingt-trois ans, ainsi qu'une amie de la danseuse. Le spectacle étant tout à fait correct, il n'y avait aucune raison de s'émoi-voir de leur présence. Mais des ennemis du cinéma veillaient et l'on monta aussitôt le gros « canard » dont nous avons donné un court échantillon.



Le Dernier Choc.

(Films Osso)